



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*
CERTA

Paris, le 01 février 2012
N° CERTA-2012-AVI-048

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Ubuntu Software Properties

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-048>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-048
Titre	Vulnérabilité dans Ubuntu Software Properties
Date de la première version	01 février 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Ubuntu USN-1352-1 du 31 janvier 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Atteinte à l'intégrité des données.

2 Systèmes affectés

- Ubuntu 11.10 ;
- Ubuntu 11.04 ;
- Ubuntu 10.10 ;
- Ubuntu 10.04 LTS.

3 Résumé

Une vulnérabilité présente dans *Software Properties* peut être utilisée par un attaquant afin d'installer des clés PPA GPG arbitraires.

4 Description

Une vulnérabilité existe dans le processus de validation du certificat serveur de *Software Properties*. Elle permet à un utilisateur distant malintentionné d'effectuer une attaque de type homme du milieu (*man-in-the-middle*) provoquant alors l'installation de clés GPG arbitraires.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Ubuntu USN-1352-1 du 30 janvier 2012 :
<http://www.ubuntu.com/usn/usn-1352-1/>
- Référence CVE CVE-2011-4407 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-4407>

Gestion détaillée du document

01 février 2012 version initiale.